

**Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, René Grand, Jean-Louis Fazio, Roger Deneys, Mmes Nicole Bobillier et Annina Pfund: «Pour épuiser nos ordres du jour, utilisons la mort subite!»**

(retirée par ses auteurs lors de la séance  
du 20 janvier 2003)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que les ordres du jour des séances du Conseil municipal sont devenus interminables;
- que l'administration en est paralysée;
- que les projets et propositions du Conseil administratif sont décidés dans des délais d'une longueur exaspérante,

le Conseil municipal propose à son bureau, pour accélérer les décisions, de prévoir le samedi suivant une session une séance supplémentaire qui devra impérativement se terminer seulement après le vote du dernier point de l'ordre du jour.